

COMMUNE DE BADAROUX

(Département de la Lozère)



Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

2.4 – PLAN DE ZONAGE

Partie Sud

ÉCHELLE : 1 / 5 000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal le : 05/06/2013
Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal le : 11/04/2022
Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal : 18/12/2024



Légende

- Localisation des emplacements réservés (ER)
- Element de la trame verte (TV)
- Ua : Zone urbaine à vocation d'habitat correspondant aux parties les plus anciennes de la commune
- Ub : Zone urbaine à vocation principale d'habitat, correspondant aux extensions récentes de l'urbanisation
- Ui : Zone réservée aux activités industrielles et de dépôts
- AU1 : Zone à urbaniser à court terme
- AU2 : Zone à urbaniser à long terme, à vocation principale d'habitat
- AU1x : Zone à urbaniser à destination d'accueil d'activités industrielles, artisanales, de bureaux et de services liés à l'activité de la zone
- A : Zone agricole de constructibilité limitée
- Ap : Zone agricole protégée (non constructible)
- N : Zone naturelle protégée (non constructible)
- Nh : Zone naturelle de constructibilité limitée
- NI : Zone naturelle réservée aux activités sportives et de loisirs
- NPV : Zone naturelle strictement dédiée à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques

